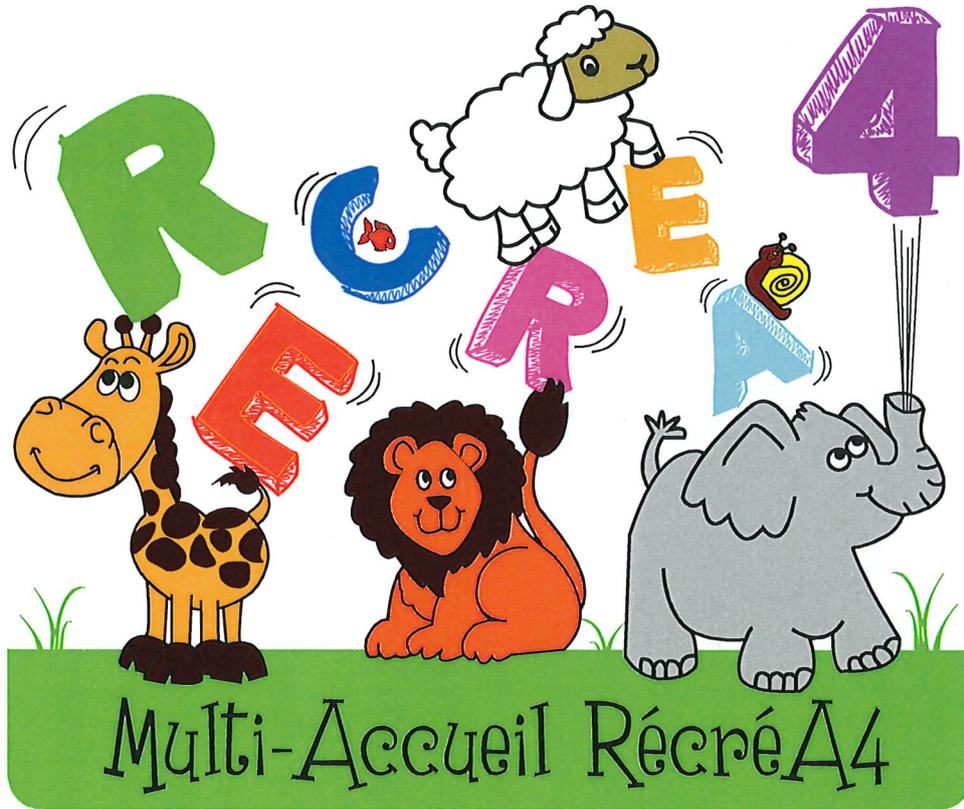


LIVRET D'ACCUEIL



55 rue de l'église

76520 YMARE

Tel : 02-35-60-09-28

Mail : crecherecrea4@orange.fr

BIENVENUE

A :

.....

Et sa famille

Les 4 communes adhérentes à notre syndicat intercommunal, les Authieux sur le Port St Ouen , Gouy, Quévreville la Poterie et Ymare sont heureuses de vous accueillir et de pouvoir mettre à disposition cet équipement et ce service public au profit de votre famille.

L'équipe de Récréa'4 va bientôt accueillir votre enfant. Afin de vous familiariser avec le fonctionnement du multi accueil et les valeurs qui s'y rattachent, nous mettons ce document à votre disposition.

Il s'agit d'un lieu d'accueil et de vie pour les enfants âgés de 10 semaines à trois ans. Nous mettons à disposition de votre enfant un cadre de vie rassurant et confortable. Lieu d'accueil centré sur le bien-être et l'éveil des tous petits, nous nous engageons à accompagner chaque enfant dans ses premiers pas vers l'autonomie et la socialisation.

Chaque enfant fait de nouvelles acquisitions à son rythme. L'équipe l'encourage et l'accompagne dans son développement. Il prend ainsi confiance en lui et trouve l'envie de faire de nouvelles découvertes.

Vous avez aussi votre place à la crèche et pour vous aider à mieux la prendre nous vous proposons de partager des moments festifs, des rendez-vous avec les membres de l'équipe pour parler de votre enfant.

Vous êtes les bienvenus tout au long du séjour de votre enfant.

Présentation du Multi-accueil :

Horaires et jours d'accueil :

Le multi-accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

La structure est fermée 5 semaines sur l'année, dont 3 semaines consécutives au mois d'août. Le calendrier des fermetures annuelles est remis en main propre aux familles en fin d'année pour l'année suivante.

Dans tous les cas, l'équipe reste à votre écoute pour recueillir vos informations et recommandations afin de respecter la continuité de ses habitudes.

L'Accueil

Dans la section des bébés : CANNELLE

L'accueil de votre tout-petit se fait par un agent diplômé qui s'occupera de lui au quotidien.

Au sein de la section, un espace douillet est aménagé pour accueillir votre bébé. Il pourra se reposer et petit à petit, faire ses premières découvertes.

Trois agents diplômés veillent au bien-être de votre bébé et ne manqueront pas de vous informer du déroulement de sa journée.

En fonction de l'âge de l'enfant, des jeux d'éveil sont proposés (comptines, jeux de doigts, ateliers sensoriels.)

Votre enfant fera certainement ses premiers pas au sein de la section. Des aménagements l'aideront dans cette nouvelle quête de l'autonomie (barre murale-meuble bas.)

Dans la section des grands : PISTACHE

A l'âge de 18 mois- 2 ans l'enfant souhaite évoluer seul. Le but de l'équipe encadrante est de l'aider dans sa quête d'autonomie qui lui est propre.

Trois agents diplômés accompagnent votre enfant au quotidien. Dans la section il y a « des coins jeux » (poupée -dinette-voiture-déguisement) qui permettent à l'enfant d'aller jouer où il le souhaite.

Des ateliers sont proposés sans pour autant être une obligation. L'équipe laisse à l'enfant la liberté de faire autre chose s'il ne veut pas participer.

Les transmissions orales :

Il est important que vous preniez le temps de faire les transmissions orales concernant votre enfant aux professionnels qui l'accueillent. Cela permet à l'équipe de prendre le relais correctement, et d'ajuster ses pratiques éducatives au besoin.

Les transmissions écrites :

Pour renforcer les transmissions, l'équipe a mis en place un cahier de liaison. Il sert de lien entre la maison et le structure.

Dans ce cahier, l'équipe note le déroulement de la journée de votre enfant. Des photos, des comptines, des chansons ou encore des dessins agrémentent celui-ci afin que vous puissiez prendre connaissance de ce que votre enfant vit durant son temps d'accueil à la crèche.

Par ailleurs ce cahier vous appartient aussi. L'équipe vous invite donc fortement à noter aussi les informations importantes concernant votre enfant (chez les bébés : l'heure du biberon le matin, les heures de sommeil par exemple.)

Dans la section PISTACHE (moyen-grand) vous pouvez aussi raconter en quelques mots le weekend de votre enfant, ajouter des photos ou dessins.

Dans les deux sections le cahier doit être ramené tous les jours.

L'EQUIPE :

L'équipe est composée de :

- 1 directrice éducatrice de jeunes enfants (EJE)
- 1 directrice adjointe éducatrice de jeunes enfants.
- 3 auxiliaires de puériculture
- 3 agents titulaires du CAP petite enfance
- 1 agent d'entretien
- 1 agent de cuisine

Des photos sont affichées sur les portes de la structure afin que vous puissiez visualiser l'équipe qui partage le quotidien de votre enfant.

La direction :

Elles assurent la gestion administrative et budgétaire de la structure.

En qualité d'EJE, elles veillent à l'application du projet pédagogique, mettent en place des activités éducatives à destination des enfants et impulsent l'équipe.

Les auxiliaires de puériculture et l'aide maternelle :

Elles accueillent et assurent une relation de confiance avec votre enfant et vous-mêmes. Elles répondent aux besoins de votre enfant. Elles assurent les soins de votre enfant, veillent à sa santé et sa sécurité. Elles veillent au respect de la mise en place du projet pédagogique.

L'agent de cuisine :

Elle s'occupe du réchauffage des plats et de la présentation des repas aux enfants. Elle applique les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire en collectivité.

L'agent d'entretien :

Elle assure l'entretien des locaux, du linge et des jouets.

LES INTERVENANTS

Le médecin

Il est présent de façon ponctuelle au sein de la structure.

Il est chargé de la visite d'admission des bébés de moins de 4 mois.

Il veille particulièrement à l'intégration des enfants porteurs de handicap, d'affections chroniques ou tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière. Dans ce cadre, il peut être amené à proposer un PAI (projet d'accueil individualisé) à l'enfant en accord avec sa famille.

Il apporte soutien et conseil aux membres de l'équipe. Le médecin peut aussi proposer des réunions d'information sur les thèmes de la santé aux familles.

LES PARTENAIRES

A cette équipe pluridisciplinaire s'associent d'autres partenaires : la bibliothèque, l'école et le cabinet d'infirmiers situé à Quévreville la Poterie.

L'ADAPTATION

C'est une période indispensable pour votre enfant, pour vous en tant que parents et pour nous professionnels.

C'est une période de transition qui permet à votre enfant de passer de son univers familial à un lieu de vie collectif.

Il découvre d'autres adultes qui s'occuperont de lui, d'autres locaux et vit une expérience de séparation.

L'adaptation **est obligatoire** et dure 1 à 2 semaines en fonction de l'enfant. Elle nécessite donc une collaboration et votre disponibilité.

Des horaires sont fixés en accord avec les parents. Toutefois l'équipe éducative se réserve le droit de réajuster ces horaires en fonction du déroulement de l'adaptation.

Durant l'adaptation un questionnaire vous sera proposé afin de mieux connaître « les habitudes de vie » de votre enfant.

Afin d'accompagner en douceur ce moment de séparation, n'hésitez pas à ramener un objet que l'enfant affectionne tout particulièrement (doudou). Cet objet l'accompagnera dans les moments de fatigue et de chagrin.

LA PARTICIPATION DES FAMILLES

Nous vous proposons de partager certains moments avec l'ensemble de l'équipe tout au long de l'année : (goûter de Noël - kermesse- réunion de rentrée- réunion d'information prévention santé)

PETITS RAPPELS POUR FACILITER LA VIE A LA CRECHE

Tous les jours :

- Pensez à ramener doudou et tétine s'il y a et le cahier de liaison
- Pas d'attache- tétine à la crèche (ramener seulement la tétine)
- Une tenue de rechange notée au nom de l'enfant
- Une paire de chaussons
- Une paire de bottes en caoutchouc pour aller courir dans le jardin
- Une brosse à cheveux et du sérum physiologique pour effectuer le lavage de nez

Attention

-Si votre enfant a un traitement médical il nous faut obligatoirement une ordonnance afin que le traitement puisse être administré par les infirmières du cabinet de Quévreville la Poterie.

- Les médicaments doivent être remis aux agents qui accueillent votre enfant le matin.

Si votre enfant est absent, pensez à prévenir la structure avant 9h au 02/35/60/09/28.

Au retour de l'enfant après maladie pensez à donner un certificat médical nécessaire au moment de la facturation.